

SOCIÉTÉ FRANÇAISE LA BARYTE DE COMINES, près de Lille (Nord)

Constitution
Société française La Baryte de Comines
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 24 juillet 1901)

Suivant acte reçu par M^e Mahot de la Quérantonais, le 12 juin 1901, M^{me} Mathieu, veuve de M. Lutscher, demeurant à Paris, 22, place Malesherbes [= domicile du banquier André Lutscher, décédé en 1881], a établi les statuts d'une société anonyme sous la dénomination de Société française La Baryte de Comines.

Elle a pour objet la fabrication et la vente de la baryte ainsi que de tous autres produits chimiques et toutes opérations s'y rattachant.

Le siège social est à Paris, 50, boulevard Haussmann [futur siège de la Banque générale française (François Lutscher, administrateur délégué)].

La durée de la société sera de trente années.

M^{me} veuve Lutscher apporte à la société l'usine de produits chimiques qu'elle exploite à Comines (Nord), ainsi que tous les droits mobiliers et immobiliers résultant de cet apport. En représentation, il est attribué à M^{me} Lutscher 1.500 actions de 500 fr. chacune.

Le fonds social est fixé à 825.000 francs divisé en 1.650 actions de 500 fr. sur lesquelles 1.500 ont été attribuées à M^{me} Lutscher. Les 150 autres ont été toutes souscrites et libérées du quart.

Sur les bénéfices nets annuels, il est d'abord prélevé 5 % pour la réserve légale.

Ont été nommés administrateurs : MM. Charles-Adrien Cambefort ¹, François Lutscher ², et Eugène Guët ³. — *Affiches parisiennes*, 21/7/1901.

Il a été fait apport par M^{me} veuve Lutscher, de :

I. L'usine de produits chimiques qu'elle exploitait à Comines (Nord), consistant en :

1° Un bâtiment principal comprenant sept halls métalliques constituant l'usine proprement dite et comprenant tous les appareils moteurs et tous les appareils de fabrication ; l'ensemble des bâtiments couvrant une superficie de 5.250 mètres carrés environ ; 2° quatre hangars de différentes dimensions contigus à l'usine ; 3° une remise construite en briques ; 4° un abri soutenu par des piliers en briques ; 5° une maison d'habitation élevée partie sur cave, comprenant sous-sol, rez-de-chaussée, premier et deuxième étages ; 6° maison de contremaître ; 7° construction à usage de laboratoire et

¹ Charles Cambefort (1858-1919) : fils de Jules Cambefort. Banquier à Lyon, puis Paris. Administrateur d'une trentaine de sociétés, président de la Société des mines du Djebel-Ressas (Tunisie). Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Djebel_Ressas_Miniere.pdf

² François Lutscher (Paris, 1858-Paris, 1931) : fils du banquier André Lütcher (de Hentsh, Lütcher et Cie), il fut commissaire aux comptes de plusieurs affaires, dont la Société du Nickel (SLN), le Comptoir colonial français et la Léfini (AEF), administrateur délégué de la Banque générale française (1905) et administrateur d'Afrique et Congo (1907). Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Afrique_et_Congo.pdf

³ Émile Guët : banquier :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Guet_Raffard_&_Cie.pdf

bureaux ; 8° maisonnette de concierge ; 9° quai à charbon sur la Lys ; 10° deux cheminées en briques de 30 mètres de hauteur chacune ; 11° cour et jardin.

Le tout d'une superficie de 26.000 mètres carrés.

II. Le matériel immeuble par destination existant dans ladite usine.

III. Les objets mobiliers divers, meubles meublants se trouvant dans l'usine et ses dépendances.

IV. Les traités existant le jour de constitution de la présente société, soit par les approvisionnements, soit pour l'écoulement des produits fabriqués, la clientèle et l'achalandage attachés audit établissement industriel, ainsi que toutes marques de fabrique ou dénominations sous lesquelles les produits sont vendus.

(Annuaire des valeurs inscrites à la cote du Syndicat des banquiers en valeurs au comptant près la Bourse de Paris, 1913, p. 865-866)

(Archives commerciales de la France, 28 août 1907)

Paris — Modifications. — Société FRANÇAISE LA BARYTE DE COMINES, 50, bd Haussmann. — Transfert du siège 60, Victoire. — 3 août 1907. — *Affiches Parisiennes*.

Société « La Baryte de Comines »
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 21 mai 1908)

Cette société, qui exploite l'ancienne usine Lutscher, à Comines (Nord), va émettre une seconde série de 100.000 fr. d'obligations.

MODIFICATIONS
Société française La Baryte de Comines
Augmentation du capital
(Cote de la Bourse et de la banque, 5 juillet 1909)

Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 1^{er} juin 1909, le capital social a été porté de 825.000 fr. à 1.100.000 fr. par l'émission de 2.750 actions nouvelles de 100 fr. chacune qui ont été toutes souscrites et libérées du quart. Les actions anciennes de 500 fr. ont été divisées en actions de 100 fr. et les articles 6, 7 et 17 des statuts ont été modifiés en conséquence. — *Affiches Parisiennes, 30 juin 1900.*

Société française La Baryte de Comines
(Cote de la Bourse et de la banque, 22 juillet 1909)

Société française au capital de 1 100.000 fr. divisé en 11.000 actions de 100 fr. entièrement libérées, avec siège social à Paris, 60, rue de la Victoire.

Notice sur la constitution

Le conseil d'administration de la Société française « La Baryte de Comines », composé de MM. C. Chambefort, E. Guët, F. Lutscher et F. Schloesing a, conformément

à la loi du 30 janvier 1907, fait insérer au *Bulletin annexe au Journal officiel* des 18 mai 1908 et 5 juillet 1909, deux notices se complétant l'une l'autre sur la constitution de cette Société formée pour une durée de 30 années à compter du 14 juin 1901, et ayant pour objet la fabrication et la vente de la baryte ainsi que tous autres produits chimiques et opérations s'y rattachant.

La première notice fait connaître qu'en représentation de l'apport fait par M^{me} Lutscher, de l'usine de Comines, comprenant terrains, constructions et matériel, il lui a été attribué 1.500 actions de 500 fr. (numéros 1 à 1500) entièrement libérées, sur les 1.650 composant le capital primitif alors de 825.000 fr. di visé en actions de 500 fr. Cette notice fait savoir d'autre part que la Société se proposait d'émettre 500 obligations de 500 fr. productives d'intérêts à 6 %, payables par semestres net d'impôts et remboursables le 1^{er} mai 1913.

La seconde notice (insertion du 5 juillet 1909) indique que le capital social a été porté à 1 million 100.000 fr., suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 1^{er} juin 1909 par la création de 275.000 francs d'actions souscrites et divisé en 11.000 actions de 100 fr. et que le bilan au 31 décembre 1908 a été établi comme suit :

ACTIF	
Bâtiments, terrains	250.000 00
Matériel ancien (fabrication Baryte)	355.000 00
Matériel nouveau (fabrication Lithopone)	353.403 85
Approvisionnements et matières fabriquées	114.205 10
Caisse de Comines	2.951 85
Impôts sur titres	649 15
Débiteurs divers	129.569 00
	<u>1.205.778 95</u>
PASSIF	
Fonds capital	825.000 00
Réserve légale	41.097 85
Profits et pertes :	
Report de l'exercice précédent	659 35
Bénéfices de l'exercice 1908	6.587 15
Créanciers divers	332.434 60
	<u>1.205.778 95</u>

Les statuts de la Société française « La Baryte de Comines » déposés chez M^e Mahot de la Quérantonais. le 17 juin 1906, ont été publiés avec toutes modifications survenues dans les *Affiches Parisiennes* des 21 juillet 1901, 23 août 1907 et 30 juin 1909. et analysées par la *Cote de la Bourse et de la Banque*, en tenant compte de ces modifications, dans ses numéros des 21 juillet 1901, 31 août 1907 et 5 juillet 1909 (N. D. L. R.)

Les actions de la Société française La Baryte de Comines, seront mentionnées à partir du 23 juillet 1909 dans notre tableau des valeurs se négociant en Banque au comptant.

Société française « La Baryte de Comines »
(Desfossés, 1910)

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 juin 1901.
Objet : La fabrication et la vente de la baryte ainsi que de tous autres produits chimiques et toutes opérations s'y rattachant.

Siège social : 60, rue de la Victoire, Paris.

Durée : 30 années, du 25 juin 1901.

Capital social : A l'origine 825.000 francs, divisé en 1.650 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 1.500 actions furent remises à rapporteur.

Par décisions des assemblées extraordinaires des 1^{er} et 24 juin 1909, chaque action de 500 francs a été divisée en 5 actions de 100 fr. et le capital a été porté à son chiffre actuel de 1.100.000 francs par l'émission contre espèces de 2.750 actions nouvelles de 100 francs chacune. Il est divisé en 11.000 actions de 100 francs chacune entièrement libérées.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins, et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, sans limite maximum.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 5 % à la direction ; 5 % au conseil d'administration. Le surplus aux actions, sauf prélèvement facultatif et d'importance à déterminer pour amortissement d'actions ou réserve spéciale.

Service financier : MM. Guët et Cie, banquiers, 80, rue Saint-Lazare, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. C[harles] Cambefort, E[ugène] Guët [† 1912], F[rançois] Lutscher, F. Schloesing.
Les actions de cette société sont inscrites à la Cote Desfossés, au comptant, depuis le 23 juillet 1909.

Baryte de Comines
(*Le Journal des finances*, 17 juin 1911)

Des comptes soumis aux actionnaires de la Société française de la baryte de Comines dans leur réunion du 19 mai dernier, il résulte que l'exercice 1910 s'est traduit par une perte de 16.684 francs, provoquée, dit le conseil d'administration dans son rapport, par la réalisation à un prix très bas des stocks de baryte et par l'élévation des intérêts et commissions en banque.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS CHIMIQUES
ET DES BLANCS DE COMINES
OU

« BLANCS DE COMINES »

(Archives commerciales de la France, 8 juillet 1911)

Paris. — Modifications aux statuts. — Société FRANÇAISE LA BARYTE DE COMINES, 60, Victoire. — La dénomination devient Soc. FRANÇAISE DES PRODUITS CHIMIQUES ET DES BLANCS DE COMINES. — Transfert du siège à Comines. — 19 mai 1911. — *Affiches parisiennes*.

Société française des produits chimiques et des blancs de Comines
(*Annuaire des valeurs inscrites à la cote du Syndicat des banquiers en valeurs au comptant près la Bourse de Paris*, 1913, p. 865-866)

Serv. financier. — À Paris : Guët et Cie.

Administrateurs : F. Lutscher, pdt ; Ch. Cambefort, J. Bartholoni ⁴, F. Schloesing.

Comm. : L. Fournier.

ACTIF	1910	1911
Bâtiments, terrains et matériel ancien	605.379 80	606.393 75
Matériel nouveau	446.721 20	451.294 80
Approvisionnements et matières premières	275.748 10	167.890 84
Publicité et distribution d'échantillons	24.038 05	28.809 10
Banque et Caisse de Comines	156 20	22.157 64
Frais d'augmentation de capital	—	17.551 15
Impôts sur titres	67 70	—
Débiteurs divers	98.693 30	51.120 26
Profits et pertes	16.684 70	127.914 20
	<u>1.467.489 05</u>	<u>1.473.131 74</u>
PASSIF		
Réserve légale	1.100.000 00	1.400.000 00
Créanciers divers	41.097 85	41.097 85
Créanciers divers	326.391 20	6.507 15
	<u>1.467.489 05</u>	<u>1.473.131 74</u>

MODIFICATION

(Cote de la Bourse et de la banque, 25 juin 1913)

⁴ Jean Bartholoni (1880-1937) : fils du banquier Fernand Bartholoni (1824-1904, vice-président du P.-O. Écrivain et compositeur de musique. Administrateur, avec son frère René, de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine (SEEMI) exploitant des gisements d'étain au Laos.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SEEMI.pdf

Société française de produits chimiques et des blancs de Comines. — Réduction du capital. — Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 3 juin 1913, le capital a été réduit de 1.400.000 fr. à 1.120.000 francs par l'annulation de 2 800 actions de 100 fr. Les statuts ont été modifiés en conséquence. — *Affiches Parisiennes*, 25 juin 1913.

USINE DÉTRUITE PENDANT LA GUERRE 1914-1918.

RACHAT PAR LA CIE FRANÇAISE DU ZINC

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Francaise_du_Zinc.pdf

La Compagnie française du zinc

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 21 mai 1922)

[...] La Compagnie française du zinc possède deux filiales : la Société française des produits chimiques et des blancs de Comines, au capital de 1.500.000 fr., usine à Comines, et la Magnésie française, au capital de 800.000 fr., dont l'usine est à Berre.

L'usine de Comines est, pour ainsi dire, la seule en France qui avait su, avant la guerre, mettre au point la fabrication du lithopone, presque exclusivement importé d'Allemagne. Détruite par les Allemands pendant la guerre, elle est actuellement reconstruite et sur le point de se mettre en marche. Sa production annuelle sera portée de 6 à 7.000 tonnes de lithopone et 600 tonnes de baryte hydratée cristallisée.

La Journée industrielle. — 10 mars 1922.

RACHAT PAR L'OMNIUM DE FRANCE ET DU MAROC

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Omnium_France-Maroc.pdf

Compagnie française du zinc

(*La Vie municipale* (Ass. maires de France), 25 juin 1922)

« Cette société nous prie de dire qu'elle n'a plus aucun intérêt dans la Société des Produits Chimiques et Blancs de Comines. » (L' « Information »)

ANNONCES LÉGALES

Bulletin des Annonces légales obligatoires du 26 juin 1922.

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 juin 1922)

Société française des Produits Chimiques et Blancs de Comines. — Émission d'actions. Bilan.

MODIFICATIONS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 juillet 1922)

Produits Chimiques et Blancs de Comines. — Transfert du siège social précédemment fixé, 10, rue de la Pépinière, et nouvellement situé, 27, rue Laffitte. — L., 26 juillet 1922.

Produits Chimiques et Blancs de Comines
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 9 août 1922)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée extraordinaire, ont ratifié l'augmentation de capital de 1.500.000 à 2 millions de francs.

ANNONCES LÉGALES
Bulletin des Annonces légales obligatoires du lundi 20 novembre 1922.
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 20 novembre 1922)

Produits Chimiques et Blancs de Comines. — Émission d'actions.

Société française des produits chimiques et des blancs de Comines
(*La Journée industrielle*, 29 juin 1923)

Les actionnaires de cette société au capital de 3 millions, réunis hier, en assemblée ordinaire, au siège, 27, rue Laffitte, à Paris, sous la présidence de M. de Catelin ⁵, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1922, dont nous avons publié les chiffres dans notre numéro du 14 juin. Rappelons que les bénéfices s'élèvent à 101.554 fr.50, que l'assemblée, sur la proposition du conseil, a décidé de reporter à nouveau.

MM. Robert Gompel et Jules Siegfried fils ⁶, administrateurs sortants, ont été réélus et M. Paul-Louis Nunez, nommé administrateur.

Le rapport du conseil signale que la société a terminé les perfectionnements de l'outillage de son usine et que l'approvisionnement en matières premières étant assuré, l'usine, à l'époque actuelle, a été mise en mouvement. Le réglage des appareils est presque terminé et la société est à la veille de commencer la fabrication. Le rapport rappelle également les tractations, déjà exposées l'an dernier, engagées avec la

⁵ Jules de Catelin (1854-1938) : ingénieur des mines de l'École de Saint-Étienne. Administrateur de sociétés. Voir *Qui êtes-vous ? 1924* :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Algerie.pdf

⁶ Jules Siegfried (1870-1943) : fils de Jules Siegfried (1870-1943), négociant havrais, parlementaire, ministre, et de Julie Puaux. Marié à Lucie Decoppet. Dont Pierre et Marc. Administrateur de la Compagnie générale des laits purs (avec son cousin de Georges Siegfried), de la Compagnie des Tramways de Poitiers (1897), de la Cie française des extraits tinctoriaux et tannants, au Havre (1905), de la Société d'exploitation des Établissements Demaria frères, appareils photographiques (1907), administrateur (1910), puis président de la Cie générale de fourrures et pelleteries (Anciens Établissements N. Haendler et fils), administrateur de la Compagnie française du zinc, à Berre-l'Étang (1919), de l'Établissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne (1919), des Procédés biochimiques Pierre Mazé (1920), de la Société française des produits chimiques et des blancs de Comines, du Contrôle Technique, Groupement pour la réception des matériaux et machines, la surveillance des fabrications et des constructions (1924), commissaire aux comptes de la Banque nationale de crédit (1927), administrateur des Société des Textiles chimiques du Centre : soie artificielle (1930-1933)...

Compagnie française du zinc, pour le règlement des crédits qui lui avaient été consentis. Ces tractations se poursuivent.

Produits chimiques et blancs de Comines
(*Le Journal des finances*, 4 avril 1924)

L'assemblée convoquée pour le 11 avril aura à approuver les comptes de l'exercice 1922 qui se soldent par un bénéfice de 565.937 fr. 89. Aucun dividende ne sera proposé ; en effet, les profits bruts résultant des ventes n'interviennent que pour 49.191 fr. 52. Le reste, soit 539.302 fr. 52, résultant de la réalisation d'obligations de la Compagnie française du zinc détenues par la société, a été affecté à des comptes de prévoyance.

Société française des produits chimiques et blancs de Comines
(*Le Journal des finances*, 16 mai 1924)

Jusqu'au 5 juin, émission, au pair, de 20.000 actions nouvelles de 100 fr., jouissance 1^{er} janvier 1924 : réservées par préférence, à titre irréductible, aux actionnaires actuels dans la proportion, de 2 actions nouvelles pour 3 anciennes (coupon n° 1).

Annuaire industriel, 1925 :
COMINES : voir Prod. chim....
PRODUITS CHIMIQUES (Soc. Fse des) et des BLANCS de COMINES, 27, r. Laffitte, Paris, 9^e. Cap. de 3.000.000 de francs.
Fabrication de lithopone. (4-48155).

Produits Chimiques et Blancs de Comines
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 26 juin 1925)

Le bilan et les comptes de l'exercice 1924, faisant ressortir un bénéfice de 36.635 fr. qui a été reporté à nouveau, ont été approuvés par l'assemblée du 25 juin.

Produits Chimiques et Blancs de Comines
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 23 novembre 1925)

Émission de 10.000 actions portant le capital à 6 millions.

Produits Chimiques et Blancs de Comines
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 15 décembre 1925)

L'assemblée de vérification, tenue le 14 courant, a définitivement porté le capital social de 5 à 6 millions de francs.

Société française des produits chimiques et blancs de Comines
(*Le Journal des finances*, 9 juillet 1926)

Les Produits chimiques et blancs de Comines s'échangent à 140. Le bénéfice de l'exercice 1925 s'est élevé à 286.636 francs. L'assemblée extraordinaire qui vient de se tenir a décidé la création de parts bénéficiaires qui seront réparties entre tous les actionnaires à raison d'une part pour cinq actions. Ces parts auront droit à 35 % de superdividende ; elles auront également un droit de souscription dans les augmentations de capital du même pourcentage. Cette affaire a été constituée en 1901 au capital de 825.000 francs porté successivement à 5 millions. Son usine de Comines a été détruite pendant la guerre et elle vient d'être reconstruite, ce qui va permettre de reprendre la fabrication normale, et même de développer le rendement, étant donné surtout que **le conseil d'administration vient d'être renouvelé** [peut-être à la suite des participations croisées avec les Produits chimiques de France (ci-dessous)].

Produits Chimiques et Blancs de Comines
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 15 septembre 1926)

L'assemblée du 14 courant a approuvé les comptes de l'exercice 1925 qui se soldent par un bénéfice brut de 992.952 fr. et un bénéfice net de 318.074 fr., y compris le report antérieur. Un dividende statutaire de 5 fr. brut a été voté pour les actions anciennes et nouvelles.

ANNONCES LÉGALES
Bulletin des Annonces légales obligatoires du lundi 15 novembre 1920.
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 15 novembre 1926)

Produits Chimiques et Blancs de Comines. — Admission à la cote des 39.000 actions nouvelles et des 12.000 parts.

Produits chimiques
(*La Cote de la Bourse et de la banques*, 21 septembre 1927)

Blancs de Comines ont supporté quelques prises de bénéfices de 300 fr. à 276 fr. Il est bon de signaler que le lithopone que produit cette industrie est frappé de 36 à 60 fr. de droits d'entrée en France, par suite du récent traité de commerce franco-allemand.

[Participation dans les Brasseries du Maroc]
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Brasseries_du_Maroc.pdf

La Société « Blancs de Comines » a également de grosses participations dans Brasseries du Maroc, dont les actions viennent d'être introduites au Parquet à 311 fr. et les parts à 2.000 fr.

Blancs de Comines
(*Le Figaro*, 23 novembre 1927)

[Participation dans les Lièges de la Mamora]

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Lieges_de_la_Mamora.pdf

Cours : 357 fr. 50. On annonce que cette société, qui a participé à la brillante introduction des actions et parts Brasseries du Maroc, est également intéressée dans le groupe qui a repris en mains le marché des actions et parts société des Lièges de la Mamora.

[Participations croisées avec les Produits chimiques de France]

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Prod._chim._F._1920-1930.pdf

(*Le Journal des finances*, 10 février 1928)

On note des demandes hors-cote sur des actions Produits chimiques de France. Il s'agit d'une société au capital de 10 millions de francs, en actions de 100 fr., qui possède, à Saint-Denis une importante usine, où l'on produit de nombreuses spécialités déjà appréciées en France et à l'étranger. Elle a, de plus, avec la Société des produits chimiques et des blancs de Comines, des intérêts communs qui se traduisent, suivant un exemple qui tend à se généraliser, par une participation prise par une société dans l'autre et réciproquement.

Holding de France

(*Le Journal des finances*, 15 juin 1928)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/La_Holding_de_France.pdf

[...] Seuls, les esprits chagrins remarqueront, dans ce cas, que les actionnaires des Produits chimiques de France, des Blancs de Comines et des Phosphates de l'Afrique du Nord ne feront que racheter indirectement à M. Robert Gompel, et à des conditions inconnues, les titres de leur propre société.

Blancs de Comines

(*Le Journal des finances*, 10 août 1928)

L'ancienne société « La Baryte de Comines », fondée en 1901, au capital, de 825.000 francs pour fabriquer de la baryte et tous autres produits chimiques, est devenue, après avoir changé, plusieurs fois, d'état civil, et à la suite de nombreuses révolutions intérieures qui la firent passer successivement sous la tutelle de divers groupes, la Société des Produits chimiques et blancs de Comines. La dernier coup d'État eut lieu en 1925, date à laquelle le conseil d'administration actuel réussit à prendre en mains l'affaire en faisant « révoquer » plusieurs des anciens administrateurs.

Ces troubles n'empêchèrent pas les augmentations du capital de se succéder à une cadence de plus en plus accélérée, puisque le fonds social est maintenant fixé à 6 millions de francs. Les résultats n'en restèrent pas moins insignifiants depuis la guerre et furent même déficitaires en 1922 et 1923. malgré la reconstruction de l'usine en 1922, et la mise en exploitation d'une nouvelle fabrication, celle des produits chimiques formant la base des peintures industrielles et en particulier celle du lithopone. Mais

depuis la réorganisation de 1925, le rétablissement de la situation pourrait paraître impressionnant si l'on s'en tenait, pour se faire une opinion aux chiffres suivants :

Exercices	Dividende net	Amortiss.	Bénéfice par act.
1922	- 3.813	néant	néant
1923	- 74.019	—	—
1924	+ 4.803	—	—
1925	+ 288.636	—	5
1926	+1.034.855	724.637	10
1927	+ 1.232.252	387.300	13

On s'est appuyé sur ces résultats pour pousser l'action Comines, — d'une valeur nominale de 100 francs — qui se traitait déjà à près de 300 francs l'an dernier et qui vaut maintenant 375 francs. Ce sont là des cours qui auraient bien étonné les anciens porteurs qui, il y a quelques années encore, pouvaient difficilement se débarrasser de leurs titres pour 60 francs.

On pourrait avoir la prétention, afin d'essayer de justifier ces cours, de se faire une opinion sur la situation industrielle de la société, sur la capacité de production de l'usine, les débouchés commerciaux... Mais la lecture du rapport vous en dissuade immédiatement. Celui-ci passe, en effet, très rapidement sur tout ce qui a trait à la marche des usines et réserve au contraire de longs développements à la gérance du portefeuille qui était encore porté au bilan pour 1.637.000 francs en 1925 et qui figure à celui de 1927 pour 3.531.162 francs. Il est bien difficile de savoir comment peut précisément s'expliquer cette plus-value considérable des participations qui comprennent, nous dit-on, des actions Société Produits chimiques de France, Brasserie du Maroc, Liège de la Mamora, etc.

Il faut donc nous contenter de cette affirmation enthousiaste, mais quelque peu obscure, du Président [Gompel], que nous laissons à nos lecteurs le soin d'interpréter : « Votre portefeuille dépasse à ce point votre capital que si nous étions tenus de le réaliser à l'heure présente, le bénéfice serait de l'ordre de grandeur du capital actuel. »

Ce qui est évident, c'est que la fabrication des produits chimiques n'est, en somme, qu'un prétexte et que toute la préoccupation des dirigeants de l'affaire est de gonfler ce portefeuille qui joue un rôle précieux dans un vaste système de combinaisons financières. A ce point de vue, il est incontestable que l'affaire a été rapidement et brillamment menée. Ne s'embarassant pas du vain souci d'amortir des installations qui datent déjà de plusieurs années, le conseil s'est hâté, dès qu'il a pu annoncer un bénéfice, de répartir un dividende qui a été progressivement augmenté depuis. Les fondateurs de l'affaire avaient oublié — on ne connaissait pas alors toutes les ressources du métier — de créer des parts de fondateur. Cette négligence a été rapidement réparée par la création de 12.000 parts, en 1926, auxquelles, dès l'année suivante, on s'empressa d'allouer une répartition de 8 fr. 33.

Cette virtuosité laissait présager — et les dernières nouvelles viennent de confirmer cette prévision — que les actionnaires des Blancs de Comines allaient être très prochainement appelés à apporter leur concours à quelque opération d'envergure englobant toutes les affaires du même groupe. Ils ne doivent donc plus ignorer que leur affaire n'est maintenant que le rouage d'une de ces machines compliquées dont il est préférable ne s'écarter de peur de se laisser prendre dans l'engrenage.

Société française des produits chimiques et blancs de Comines
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 10 décembre 1928)

L'assemblée extraordinaire du 7 décembre a reconnu la sincérité de l'augmentation du capital de 6 à 10 millions de francs, par l'émission de 40.000 actions de 100 fr. et autorisé le conseil à porter le capital à 50 millions de francs en une ou plusieurs fois.

Il sera créé 10.000 actions dites « de contrôle technique », ayant droit à autant de voix que toutes les actions des autres catégories, à souscrire exclusivement par des sociétés, dont la Holding de France et les Produits Chimiques de France.

Le président a déclaré que les bénéfices de 1928 seraient d'environ 50 % du capital ancien de 6 millions.

Le conseil ne compte pas, pour l'instant, user de l'autorisation d'augmenter le capital et d'émettre des actions à vote plural.

Dans la S.F.I.O.
DE LA RÉINTÉGRATION DU PROCONSUL VARENNE
A CELUI DE L'INDUSTRIEL ELLEN PRÉVOT⁷
par Florimond BONTE
(*L'Humanité*, 28 mars 1930)

.....
Voici que l'on parle d'une autre réintégration qui ferait le pendant à celle de Varenne.

Il s'agit de Gabriel Ellen-Prévo, ex-député de la Haute-Garonne. Ellen-Prévo est digne de figurer aux côtés du colonialiste Varenne, du militariste bourgeois Boncour, de l'aviateur Renaudel, de l'insulteur anti-soviétique Rosenfeld et du briseur de grèves Bidoux.

Il n'est, en effet, ni mineur, ni métallurgiste, ni tisserand, ni fileur, ni cheminot, ni terrassier.

Par contre, il est :

1° Administrateur de la « Société française des Produits chimiques et des Blancs de Comines », à Comines (Nord), qui, en 1928, a réalisé 2.769.058 francs de bénéfices ;

2° Administrateur des « Ferronneries du Midi », à Toulouse, qui, en 1928, ont réalisé 1.467.163 francs de bénéfices ;

3° Administrateur de la « Société centrale marocaine », à Casablanca, qui, en 1928, a réalisé 864.841 fr. de bénéfices ;

4° Administrateur de « Paris-Maroc », qui, en 1928, a réalisé 16.936.270 francs de bénéfices.

Comme on le voit, Gabriel Ellen-Prévo est un requin d'envergure qui pressure aussi bien les ouvriers du Nord et du Midi que les paysans et indigènes marocains.

Il mérite la palme S. F. I. O.

Pourquoi Varenne et pas lui ?

Les deux se complètent.

L'un aide l'autre.

⁷ Antoine, Abel, *Gabriel Prévo dit Ellen-Prévo (1877-1952) : député SFIO de la Haute-Garonne (1910-1919), maire de Toulouse (1945-1940). Administrateur de la Cie des phosphates de l'Afrique du Nord (1920), transformée peu après en Cie des produits chimiques et phosphates de l'Afrique du Nord : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Prod._chim.-phosphates_AFN.pdf*

Tandis qu'un Ellen-Prévot, de Paris-Maroc et de la Société Centrale Marocaine, exploite, rançonne, asservit les ouvriers et les paysans des colonies, un Varenne et un Mac Donald les persécutent, les traquent, les empoisonnent, les massacrent.

Un parti qui les inscrit sur ses registres d'adhérents est un parti de la bourgeoisie.
La décision du conseil national socialiste met en pleine lumière cette vérité.

NÉCROLOGIE
Maurice Delesch
(*Le Radical*, 29 avril 1930)

Mercredi 2 avril 1930 ont eu lieu les funérailles de M. Maurice Delesch, officier de l'Instruction publique, médaillé du travail (40 ans), directeur général de la Société française des Produits Chimiques et des Blancs de Comines depuis 1890. Délégué cantonal, président de la délégation Cantonale du canton de Quesnoy-sur-Deule, ancien président fondateur du Denier des écoles laïques de Comines (1896), ancien président-fondateur du Cercle républicain cominois (Parti rad. et rad.-soc.).

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Lengrand, président de la Société des Blancs de Comines ; Ch. Debierre, sénateur du Nord ; Levêque, instituteur à Wervicq-sur-Springue, secrétaire du Cercle républicain, et Imbert au nom des délégués cantonaux.

PRODUITS CHIMIQUES ET BLANCS DE COMINES
(*Le Temps*, 13 juin 1930)

Le bénéfice brut de 1929 ressort à 2.845.753 fr. contre 3.854.343 fr. en 1928, et le bénéfice net à 823.241 francs contre 2.410.365. Le conseil proposera à l'assemblée du 26 juin un dividende de 5 % plus une répartition supplémentaire soit de 5 %, soit d'actions Ciments Portland de l'Afrique du nord. Il avait été distribué l'an dernier 15 %.

A.G. d'hier
Produits Chimiques et Blancs de Comines
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 juin 1930)

Bénéfices : 823.241 fr. contre 2.410.365 fr. Dividende voté : 5 %. Vote en principe de l'absorption de la Société internationale des Carburants et des Phosphates de l'Afrique du Nord.

PRODUITS CHIMIQUES ET BLANCS DE COMINES
(*Le Journal des débats*, 28 juin 1930)

Les comptes de l'exercice 1929, faisant ressortir un solde créditeur de 1.701.657 francs, ont été approuvés par l'assemblée ordinaire tenue le 26 juin. Le dividende brut a été fixé à 10 francs par action et à 8 fr. 08 par part bénéficiaire, payable à une date que fixera ultérieurement le conseil.

PRODUITS CHIMIQUES ET BLANCS DE COMINES
(*Le Journal des débats*, 20 janvier 1931)

Une assemblée extraordinaire convoquée pour le 10 février statuera notamment, en suite des accords avec les sociétés absorbées (Phosphates de l'Afrique du Nord, Compagnie internationale des Carburants, Produits chimiques de France), sur l'affectation à la réserve provisionnelle des sommes antérieurement affectées à la répartition aux actions et aux parts. Elle délibérera également sur une augmentation du nombre des parts bénéficiaires, ainsi que sur la démission et la nomination de nouveaux administrateurs.

Suite :

1931 : fusion avec les Produits chimiques de France dans les Produits chimiques de France et blancs de Comines.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Prod._chim._F-blancs_Comines.pdf